## UNE ÉQUIPE MOBILISÉE

- 1 Responsable de service
- 1 Secrétaire
- 2 Travailleurs sociaux

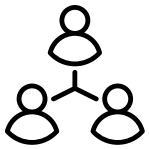

Relogement & Accompagnement des Réfugiés


Pauline LIGER
Responsable du dispositif RAR
pauline.liger@entraide-et-solidarites.fr
1 Rue Christophe Colomb
37000 TOURS


## ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS

### UNE HISTOIRE

- 1948 : Création de l'association Entr'Aide Ouvrière
- 2017 : Entr'Aide Ouvrière devient **Entraide et Solidarités**

### DES VALEURS

- Accueil **Inconditionnel**
- **Autonomie** et **Participation**
- **Militantisme**
- **Tolérance** et **Respect**
- La Force du **Collectif**

### DES FEMMES ET DES HOMMES

- 230 **salariés** répartis sur 11 sites et sur 5 pôles 265 **adhérents**
- 125 **bénévoles**

### DES MISSIONS

- **Répondre aux besoins exprimés** de toute personne en situation d'exclusion
- **Développer le pouvoir d'agir et valoriser l'expression** des personnes en situation d'exclusion
- **Affirmer un ancrage militant** au coeur du territoire


Antenne de Chinon

22 rue du Docteur Labussière
Chinon
02 47 98 02 54

Siège social

46 avenue Gustave Eiffel Tours
02 47 31 87 00
infos@entraide-et-solidarites.fr


entraide-et-solidarites.fr

*NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE*

MAJ. 23/11/2026

ENTRAIDE & SOLIDARITÉS

# LE DISPOSITIF "RELOGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES RÉFUGIÉS" (RAR)

**Ensemble, faisons de l'inclusion une réalité, sans laisser personne de côté.**



ACCOMPAGNER - HÉBERGER - SOIGNER
FORMER - TRAVAILLER
ACCOMPAGNER - HÉBERGER - SOIGNER
FORMER - TRAVAILLER

## CONTEXTE

Suite à la circulaire du 12 décembre 2017, l'Etat prévoit la mobilisation de 256 logements (parc privé et social) sur le département d'Indre-et-Loire destinés aux Bénéficiaires d'une Protection Internationale.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la création du dispositif **R**elogement et **A**ccompagnement des **R**éfugiés (**RAR**) en mars 2018.

## OBJECTIFS

- **Fluidifier les dispositifs d'hébergement** des demandeurs d'asile et de droit commun en favorisant l'accès au logement des réfugiés.
- **Valoriser l'intégration** du public réfugié par le biais de l'accès au logement, de l'insertion sociale, professionnelle et culturelle.

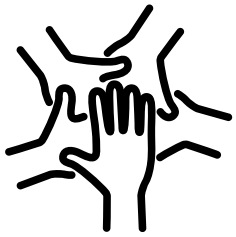

## POUR QUI ?

- Être **B**énéficiaire d'une **P**rotection **I**nternationale (**BPI**) ou d'une **A**ttestation **P**rovisoire de **S**éjour Ukraine (**APS**).
- Être hébergé ou domicilié en Indre-et-Loire depuis au moins 6 mois au sein des dispositifs dédiés aux demandeurs d'asile ou au sein des dispositifs d'hébergement de droit commun.
- Être primo-accédant à un logement autonome.
- Remplir les conditions d'accès à un logement autonome (ressources stables et suffisantes...).
- Avoir une demande de logement social 37 à jour, avec des choix géographiques incluant au moins 3 communes.

## CAPACITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

- **50 mesures**
- 1 mesure RAR = 1 ménage (personne seule, couple ou famille)
- 25 mesures par travailleur social



## COMMENT ?

- Prescription d'un travailleur social formalisée par l'envoi du formulaire RAR à ces deux mails :

  pauline.liger@entraide-et-solidarites.fr
  secretariat.rar@entraide-et-solidarites.fr

  *Aucune demande ne sera enregistrée si les démarches d'ouverture de droits aux prestations sociales et la demande de logement social n'ont pas été instruites.*

- Passage de la demande au **Comité Technique RAR / AGIR** pour attribution d'un logement social et / ou validation de la mesure d'accompagnement RAR.

## MOYENS

- Le dispositif RAR propose un parcours d'intégration des réfugiés via une **mesure d'accompagnement global** : logement, administratif, budget, santé, parentalité...

  L'accompagnement est individualisé et modulable en fonction des besoins des membres du ménage.

- La durée de la mesure est définie en fonction des besoins du ménage et ne peut excéder 12 mois.
- La mesure est formalisée par un contrat d'engagement mutuel d'une durée initiale de 4 mois, **renouvelable en fonction des besoins** du ménage, dans la limite de 12 mois.